

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Installation de la nouvelle mandature à la CCI des Ardennes

Lundi 14 novembre, les 30 chefs d'entreprise membres de la nouvelle mandature se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes pour leur séance d'installation. Ils ont procédé à l'élection du président, des membres du bureau, ainsi que des membres des commissions réglementaires.

Seul candidat à la présidence, Monsieur **Géraud SPIRE** a été élu à la majorité absolue dès le premier tour.

Deux tiers des élus renouvelés et une féminisation à souligner

Parmi les 30 élus de cette mandature, **21 nouveaux chefs d'entreprise** ont rejoint la liste des membres titulaires de la CCI des Ardennes. **Les femmes** représentent près d'un tiers des élus, soit **trois fois plus** que les années passées. Deux d'entre elles ont été choisies pour intégrer le bureau : **Catherine DUMONT** en tant que vice-présidente et **Valérie GARDAN** en tant qu'assesseur. **Nathalie FERRACIN** a par ailleurs pris la présidence de la commission des finances.

Les objectifs de la nouvelle mandature

En tant que candidat à la présidence, Monsieur **Géraud SPIRE** a pris la parole au début de la séance afin de faire le point sur ses motivations. Il a d'abord brièvement rappelé les missions des élus de la chambre de commerce et d'industrie : **travailler au profit du développement du territoire ardennais et de son économie en soutenant les entreprises locales.**

Son principal objectif, au cours des 5 prochaines années, sera de travailler à l'attractivité du territoire ardennais. « *Lorsque l'on a une industrie performante, cela se répercute sur les commerces et sur les prestataires de service* », a souligné M. SPIRE pour justifier sa volonté de **fortifier et diversifier l'industrie ardennaise**, notamment en rendant les entreprises plus compétitives grâce à l'innovation. Il souhaite également **rendre accessible toutes les formes de commerces** aux consommateurs ardennais et pousser **au développement des services et du tourisme**. Tout cela en adaptant les moyens mis en œuvre à l'affaiblissement des ressources financières de la CCI. M. SPIRE compte ainsi sur les 29 autres membres titulaires pour **fortifier avec lui le tissu économique existant** et le compléter avec des arrivées extérieures.

Pour rappel, les 30 membres de cette nouvelle mandature sont issus d'une liste d'union des organisations patronales ardennaises.

CONTACT :

Marlène PETIT
CCI des Ardennes
03 24 56 62 38

m.petit@ardennes.cci.fr



[@ccj_ardennes](https://twitter.com/ccj_ardennes)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- **Composition du Bureau de la CCI des Ardennes :**

Président : Géraud SPIRE

1^{er} vice-président (industrie) : Jean-Michel CATTEAU

2^{ème} vice-président (services) : Catherine DUMONT

Trésorier : Patrick LABORY

Trésorier Adjoint : Aubin JEANTEUR

Secrétaire : Frédéric LEGRAND

Secrétaire Adjoint : Nicolas DUBOIS

1^{er} Assesseeur : Denis DISY

2^{ème} Assesseeur : Valérie GARDAN

CONTACT :

Marlène PETIT
CCI des Ardennes
03 24 56 62 38

m.petit@ardennes.cci.fr



[@ccj_ardennes](https://twitter.com/ccj_ardennes)